



INTERPOL

RÉSUMÉ

**STRATÉGIE MONDIALE DE LUTTE CONTRE  
LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE  
ET LES NOUVELLES FORMES  
DE CRIMINALITÉ**

## INTRODUCTION

La criminalité organisée est en pleine mutation. Les structures traditionnelles, dirigées par des chefs puissants qui contrôlent des secteurs bien précis de la criminalité, cèdent de plus en plus souvent la place à des réseaux criminels souples et peu structurés. Ces derniers réorientent leurs activités et changent de modèle économique au gré des perspectives offertes, des avantages potentiels, de la rentabilité et de la demande.

La facilité des déplacements et des échanges commerciaux internationaux, l'accès instantané à l'information, les technologies de pointe et le recours massif aux communications cryptées forment le terreau fertile sur lequel prospère la criminalité transnationale moderne.

Ses effets néfastes ont de lourdes conséquences, puisqu'ils compromettent la sécurité des personnes et des États, et mettent en péril l'économie mondiale, tout en sapant l'État de droit et la confiance des citoyens dans la capacité des services chargés de l'application de la loi à assurer leur protection.

## PÉRIMÈTRE

Organisation de police la plus importante au monde, INTERPOL a élaboré la *Stratégie de lutte contre la criminalité organisée et les nouvelles formes de criminalité* afin d'aider ses 190 pays membres à lutter avec succès contre les évolutions de ces activités illicites à l'époque moderne.

Cette stratégie définie pour cinq ans (2016 - 2020) s'articule autour de deux objectifs fondamentaux : permettre aux pays membres de cibler et de désorganiser les réseaux criminels transnationaux, et cerner, analyser et combattre les nouvelles menaces criminelles. Afin de relever ce double défi, elle met en avant quatre axes d'action qui sont étroitement liés.

**CIBLER ET DÉSORGANISER  
LES RÉSEAUX CRIMINELS  
INTERNATIONAUX – CERNER,  
ANALYSER ET COMBATTRE  
LES NOUVELLES MENACES  
CRIMINELLES.**

# AXES D'ACTION

INTERPOL apportera son soutien à ses pays membres dans le cadre de la lutte contre les menaces de la criminalité organisée et des nouvelles formes de criminalité en s'appuyant sur les quatre axes d'action suivants :

### 1. Identification des réseaux criminels

Identifier les acteurs de premier plan de la grande criminalité transnationale, les réseaux criminels associés et leurs principales activités.

### 2. Trafics illégaux et marchés illicites

Lutter contre les réseaux criminels impliqués dans les trafics illégaux, quelle qu'en soit la forme, ainsi qu'à repérer les nouvelles tendances et les marchés illicites et à y faire face.

### 3. Infractions de facilitation et activités criminelles convergentes

Dégager des liens entre des types de criminalité apparemment sans rapport et à mettre en évidence la manière dont une infraction peut en faciliter une autre, et l'Organisation apportera son soutien aux polices pour éviter que ces infractions de facilitation n'aboutissent à des activités criminelles de plus grande ampleur.

### 4. Flux illicites de fonds et d'avoirs

S'attaquer aux profits des réseaux criminels organisés en traçant et en prévenant les mouvements des avoirs d'origine criminelle, ainsi qu'en les gelant et en les confisquant.

# CAPACITÉS ET MI

Pour chacun de ces axes d'action, la stratégie définit des objectifs fondés sur les capacités policières mondiales d'INTERPOL et sur ses fonctions d'appui aux services chargés de l'application de la loi : gestion des données de police ; analyse de renseignements criminels ; formation et renforcement des capacités ; sécurité aux frontières ; soutien en matière d'informatique légale ; appui aux enquêtes ; prévention et sensibilisation ; et innovation.

Aider l'ensemble des pays membres à lutter contre les multiples formes de criminalité organisée transnationale est une tâche vaste et complexe. Cette



# SE EN ŒUVRE

stratégie met l'accent sur les menaces criminelles les plus graves ainsi que sur les nouvelles formes de criminalité. Elle s'appuiera sur l'expérience d'INTERPOL en matière de direction et de coordination d'opérations transnationales de grande envergure contre divers types de criminalité et sur les résultats significatifs obtenus par l'Organisation en termes d'arrestations et de saisies de marchandises illicites.

Ces opérations recevront le soutien des Bureaux régionaux d'INTERPOL et chercheront à mettre en évidence les convergences potentielles entre différents types de criminalité, comme les trafics de stupéfiants,

d'êtres humains et d'espèces sauvages, voire le terrorisme. Elles seront précédées d'une formation adaptée des policiers sur le terrain et incluront un appui aux enquêtes auxquelles elles donneront lieu.

L'appui aux enquêtes portera essentiellement sur la constitution de dossiers en vue de poursuites, et s'accompagnera également d'enquêtes financières menées en parallèle sur les flux illicites de fonds et d'avoirs, dans le but de désorganiser les réseaux criminels et leurs modèles économiques.

## LE MODÈLE DE FONCTIONNEMENT D'INTERPOL

Dans le monde d'aujourd'hui, les infractions sont de plus en plus complexes ; elles sont liées entre elles et universelles, et sont commises dans l'espace physique comme dans l'espace virtuel. Aussi le besoin d'une coopération policière multilatérale se fait-il plus que jamais sentir s'agissant de relever les défis en matière de sécurité qui se présentent aux sociétés.

Avec ses 190 pays membres, INTERPOL est particulièrement bien placé pour collaborer avec les services chargés de l'application de la loi du monde entier en vue de renforcer leur capacité à prévenir la criminalité et à identifier et arrêter les malfaiteurs. L'établissement de partenariats avec d'autres organisations régionales et internationales vient à l'appui de cette démarche de collaboration engagée pour lutter contre des problèmes communs.

Les activités d'INTERPOL s'articulent autour de trois programmes mondiaux de lutte contre la criminalité qui sont l'Antiterrorisme, la Criminalité organisée et les nouvelles formes de criminalité, et la Cybercriminalité. Chacun de ces programmes repose sur une stratégie définie pour la période allant de 2016 à 2020. Les différentes stratégies et les initiatives qui les sous-tendent sont appelées à évoluer pour s'adapter aux mutations de l'environnement dans lequel travaillent les services.

Les programmes mondiaux s'appuient tous sur un ensemble de capacités policières que l'Organisation met à la disposition de ses pays membres : la gestion des données de police, l'analyse criminelle, le soutien en matière de police scientifique et de recherche des malfaiteurs en fuite, un Centre de commandement et de coordination, le renforcement des capacités et la formation, et enfin l'innovation et les projets spéciaux.

